

ATTENTION: Toute inscription constitue un engagement annuel. Un remboursement ne pourra avoir lieu qu'à certaines conditions sous présentation de justificatif (déménagement, raison médicale, etc ...).

Renseignements adhèrent :					
Nom :	Prénom :				
Adresse complète :					
Date de naissance	:				
Téléphone :					
Adresse Mail :					
Cours de danse cho	DISIS:				
Renseignements Par	rents:				
Nom et prénom de l	<u>a mère</u> :				
Adresse mail :					
Téléphone:					
Nom et prénom du père :					
Adresse mail :					
Téléphone :					
Autorisation Paren	tale :				
Je soussigné(e)	et demeurant				
autorise mon enfar	nt				
Déclare :					
- Autoriser mon enfant à pratiquer les activités de danse choisies.					
- Avoir prit connaissance du règlement intérieur.					
	mé que la prise en charge de l'enfant se fait à l'intérieur des locaux et se termine à la fin urs de danse.				
Date :/					
Signature des parents ou du tuteur légal Précédée de la mention " lu et approuvé " :					

REGLEMENT INTERIEUR

Conditions d'inscriptions:

Seront inscrits à l'école de danse les élèves ayant remis les documents suivants :

- La fiche d'inscription remplie et le règlement intérieur signé par le représentant légal ou l'élève majeur.
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse.
- Le règlement des cotisations (à voir selon le programme choisi) et de l'adhésion annuelle de 20€ (pour les préinscriptions celles-ci seront validées qu'après le versement de l'adhésion annuelle).

Les Cotisations:

Le paiement des cotisations doit s'effectuer lors de l'inscription (sinon l'inscription sera considérée comme incomplète et invalide).

Le règlement s'effectue soit :

- Sous forme de 5 chèques réglés en début d'année qui seront encaissés à chaque début de période.
- Soit par espèce.
- Soit en une seule fois.

Les 5 périodes sont reparties ainsi :

- Septembre Octobre
- Novembre Décembre
 - Janvier Février
 - Mars AvrilMai Juin

ATTENTION: Les absences de l'élève ne peuvent donner lieu à un remboursement. Toute période entamée est dû. Toute adhésion engage l'adhérent sur la saison entière. L'adhérent n'est admis en cours que si son dossier est complet : fiche d'inscription et règlement intérieur signés et paiement de la saison (cours + adhésion).

DROIT A L'IMAGE:

Le responsable légal autorise la diffusion de photos et/ou vidéos prises par le professeur lors des cours et du spectacle annuel. Elles peuvent être utilisées et publiées sur le site internet et les réseaux sociaux de l'école.

REGLEMENT DE BONNE CONDUITE

La direction a la possibilité d'interdire l'accès de l'école à toutes personnes dont elle estime le comportement ou la présence susceptible de porter atteinte au respect des personnes ou à la sécurité et au bon déroulement des cours. Nous demandons aux élèves d'observer un minimum d'assiduité et de discipline en cours. Un trop grand nombre de retards ou d'absences injustifiés pourrait entraîner une expulsion du cours. L'école de danse décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans les locaux de l'école de danse.

TENUE:

Les élèves doivent se présenter dans une tenue de danse correcte et les cheveux attachés. Les baskets seront uniquement utilisées en salle.

SPECTACLE DE FIN D'ANNEE:

À la fin de chaque année est prévu un spectacle auquel peuvent participer tous les élèves ayant suivi les cours pendant l'année. Ils devront participer aux répétitions et s'engagent à payer le/les costumes du spectacle.